

8^{ème} RALLYE DES IMAGES

ADDITIF N°1 DE L'ORGANISATEUR AU RÈGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Sous réserve d'approbation par le Collège des Commissaires Sportifs

ARTICLE 1P. ORGANISATION

1.1P. OFFICIELS

- Chargé des Relations Avec les Concurrents : François NASAZZI Lic. n° 11062 / 0314
Véronique DUPAYS Lic. n° 30612 / 0323

1.3P. VERIFICATIONS

Le parc remorque obligatoire est situé sur le terrain de sport au 12 Prairie Claudel, 88150 Thaon-les-Vosges. Le parc sera ouvert tout le temps du rallye. Nous demandons aux concurrents de sécuriser leur remorque. L'organisateur se décharge de toute responsabilité vis-à-vis de ces dernières.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 8^{ème} Rallye des Images – Thaon-les-Vosges représente un parcours total de **93.20**

92.20 kms. Il est divisé en 1 étape et 4 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales (100% Asphalte) d'une longueur totale de **36.00** kms.

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.2P. PUBLICITE

- Plaque d'immatriculation avant : « TEAM SBS COMPÉTITION »
- Angle de pare-brise côté co-pilote : « TOUT FAIRE BOIS SVB »
- Angle de pare-brise côté pilote : « PEUGEOT EPINAL JMJ »
- Panneaux de potières : « MCDO THAON-LES-VOSGES » / « STWM » / « MTIS » / « GARAGE HARROUÉ » / « LA VIE EN VOSGES » / « THAON-LES-VOSGES » / « SUPER U » / « SCEI » / « ALLIANZ »

